

## RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Ce présent rapport décrit et commente le budget de la commune de Les Pieux pour l'exercice 2021. Celui-ci s'inscrit dans les orientations budgétaires qui vous ont été présentées et détaillées lors de la séance du conseil municipal du 04 mars dernier.

### 1- L'EQUILIBRE BUDGETAIRE :

Le budget primitif 2021 s'équilibre à 12 161 000 € de la façon suivante :

Budget Primitif 2021	Exercice 2021 en €	Restes à Réaliser en €	Résultat Reporté en €	Total en €
Dépenses de fonctionnement	5 074 000.00			5 074 000.00
Dépenses d'investissement	5 030 710.52	2 056 289.48		7 087 000.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>10 104 710.52</b>	<b>2 056 289.48</b>		<b>12 161 000.00</b>
Recettes de fonctionnement	3 102 399.28		1 971 600.72	5 074 000.00
Recettes d'investissement	2 559 292.84	2 320 494.80	2 207 212.36	7 087 000.00
<b>Total des recettes</b>	<b>5 661 692.12</b>	<b>2 320 494.80</b>	<b>4 178 813.08</b>	<b>12 161 000.00</b>

### 2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET LES PRINCIPAUX RATIOS :

La section de fonctionnement s'élève à 5 074 000 € soit une diminution de 113 000 € (-2.20%) par rapport au BP 2020.

#### A - VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2020 ainsi que les propositions pour l'année 2021.

Vue d'ensemble		Budget Primitif 2020 (en €)	Budget Primitif 2021 (en €)	Variation de BP à BP (en €)
<b>DEPENSES</b>		<b>5 187 000</b>	<b>5 074 000</b>	<b>- 113 000</b>
011	Charges à caractère général	1 105 500	1 153 100	+47 600
012	Charges de personnel	1 463 000	1 512 000	+49 000
014	Atténuation de produits	23 000	29 000	+ 6 000
65	Autres charges de gestion courante	561 692.84	489 829	-71 863.84
66	Charges financières	14 200	13 500	-700
67	Charges exceptionnelles	1 744 524.37	1 587 131.42	-157 392.95
022	Dépenses imprévues	15 000	15 000	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0
042	<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>260 082.79</i>	<i>274 439.58</i>	<i>+14 356.79</i>
<b>RECETTES</b>		<b>5 187 000</b>	<b>5 074 000</b>	<b>-113 000</b>
013	Atténuation de charges	30 000	90 000	+60 000
70	Produits des services	77 000	67 600	-9 400
73	Impôts et taxes	1 764 732	1 750 999.28	-13 732.72
74	Dotations, subventions et participations	1 051 047	1 018 800	-32 247
75	Autres produits de gestion courante	168 500	156 500	-12 000
76	Produits financiers	14 394.84	13 000	-1 394.84
77	Produits exceptionnels	5 500	5 500	0
002	<i>Résultat reporté</i>	<i>2 075 826.16</i>	<i>1 971 600.72</i>	<i>-104 225.44</i>

Les principaux ratios financiers (par habitant) :

Ratios	BP 2020	BP 2021	Variation	Ratios moyens strate
Dépenses réelles de fonctionnement/pop *	1 528.67 €	1 489.16 €	-39.51 €	760.00 €
Recettes réelles de fonctionnement/pop**	965.30 €	962.58 €	-2 72 €	927.00 €
Produits des impositions directes/pop ***	238.91 €	243.56 €	+4.65 €	395.00 €
Dotation Globale de Fonctionnement/pop****	161.65 €	160.10 €	-1.55 €	146.00 €

\*ce ratio permet de connaître la charge en termes de dépenses de fonctionnement que représente un habitant de la commune

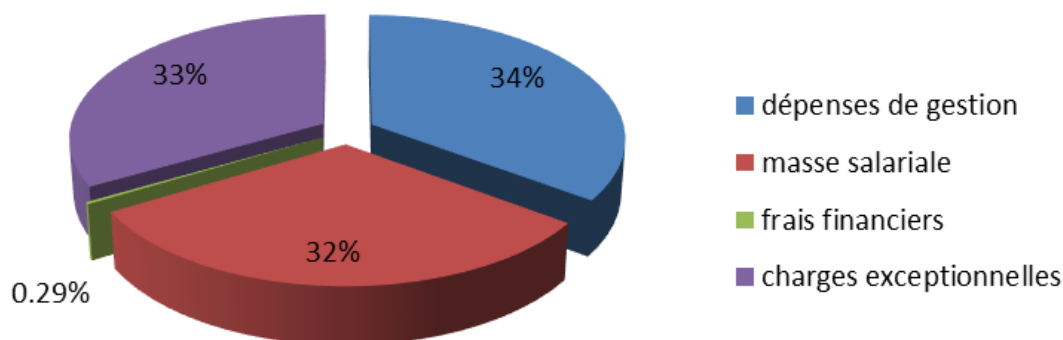
\*\*ce ratio estime les recettes de fonctionnement produites par un habitant de la commune

\*\*\*ce ratio révèle les recettes fiscales produites par un habitant de la commune

\*\*\*\*ce ratio détermine le montant de l'enveloppe de dotation globale de fonctionnement par habitant au sein de la commune

## **B - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

### **Répartition des dépenses de fonctionnement (hors écritures d'ordre)**



### **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

A ce chapitre sont prévues toutes les dépenses liées au fonctionnement des services (prestations de services, fluides, vêtements de travail, formation des agents, entretiens de bâtiment, etc...).

Il est proposé de retenir un montant de 1 153 100 € soit 47 600 € (+4.31%) de plus qu'au Budget Primitif 2020. Les dépenses courantes ont été évaluées en fonction du compte administratif 2020. Les autres dépenses, comme par exemple l'entretien de bâtiments, a fait l'objet d'un arbitrage en fonction des priorités sans omettre la maîtrise des dépenses.

### **Chapitre 012 – Charges de personnel**

La charge de personnel est estimée à 1 512 000 € soit une hausse de 49 000 € (+3.3%). Une évolution liée au glissement vieillesse-technicité, à savoir aux évolutions de carrière des agents et aux avancements de grade, ainsi qu'un recrutement au service finances/ressources humaines qui augmentent légèrement la masse salariale. Des prévisions de remplacements sont aussi nécessaires (maladie). De plus, à compter de 2021, la commune va devoir payer la taxe mobilité qui est imputée sur la masse salariale (prévision 2021 : 7 500 €).

### **Chapitre 014 – Atténuation des produits**

La charge du FPIC a été évaluée en légère augmentation par rapport à 2020.

### **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante**

A ce chapitre sont inscrites les subventions versées à différents organismes (CCAS, associations) ainsi que les indemnités aux élus.

Ce chapitre s'élève à 489 829 € soit une diminution de 73 563 € (-13.06%) par rapport au budget primitif 2020. Cette baisse est due à une diminution des indemnités versées aux élus, et à une baisse des subventions versées aux associations. En effet,

avec la crise sanitaire, certaines associations connaissent une activité réduite, voire à l'arrêt, elles n'ont donc pas sollicité la commune pour obtenir de subvention.

### **Chapitre 66 – Charges financières**

Les frais financiers sont en diminution en 2021 car l'emprunt de 1 200 000 €, passé en phase de capitalisation, voit donc la part de ses intérêts moins élevée chaque année. Pour les autres emprunts, les estimations ont été basées sur les intérêts réellement versés en 2020.

De plus, aucun nouvel emprunt n'est prévu cette année.

### **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles**

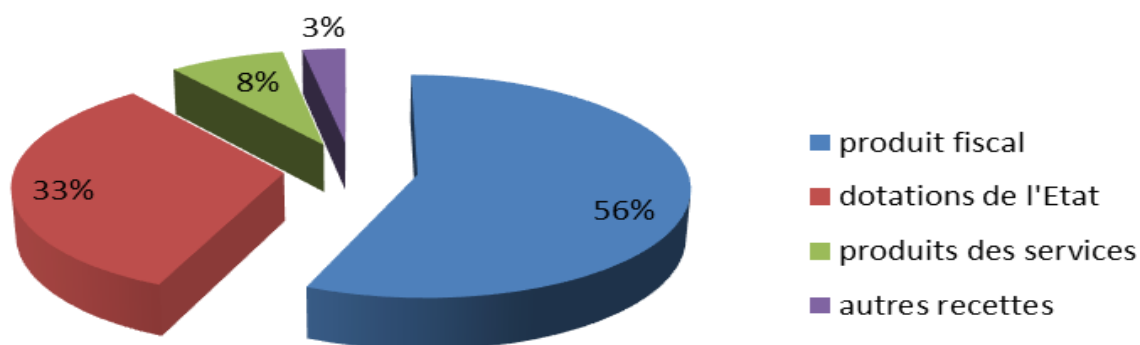
Le crédit prévu à ce chapitre diminue de 157 392.95 €. Sur ce chapitre est effectué l'équilibre de la section de fonctionnement.

### **Chapitres 023 et 042 – Dépenses d'ordre**

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 274 439.58 €, elles abondent la section d'investissement. Un virement supplémentaire à la section d'investissement n'est pas prévu.

## **C - RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**

### **Répartition des recettes de fonctionnement**



### **Chapitre 013 – Atténuation des charges**

Ce chapitre enregistre essentiellement des remboursements de salaires du personnel. La prévision augmente de manière substantielle car depuis décembre 2021, une recette est perçue par la commune pour la mise à disposition d'un agent au CCAS.

## **Chapitre 70 – Produits des services, du domaine**

Les tarifs restent stables mais les recettes de ce chapitre ont été prudemment estimées et légèrement à la baisse au vu de la situation sanitaire.

## **Chapitre 73 – Impôts et taxes**

Au moment de l'élaboration du budget primitif 2021, l'état de notification des taxes directes locales n'a pas été communiqué. Il a donc été décidé d'évaluer les recettes de fiscalité par rapport aux montants perçus en 2020.

Ce chapitre comprend l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération du Cotentin qui a été notifiée de manière provisoire pour 2021.

## **Chapitre 74 – Dotations et participations**

Ce chapitre est en légère baisse due à des recettes non prévues concernant les participations du département et des autres communes sur les spectacles Villes en Scène.

### **La dotation globale de fonctionnement :**

A l'heure où ces lignes sont rédigées, les montants qui seront attribués dans le cadre de la DGF ne sont pas encore fournis. Néanmoins, la DGF devant rester stable en 2021 par rapport à 2020, le même montant peut être inscrit à savoir 275 000 €.

DGF	Montants perçus en 2020	Prévisionnels exercice 2021	Evolution
Dotation Forfaitaire	275 033 €	275 000 €	-33 €
Dotation de Solidarité Rurale	206 480 €	205 000 €	-1 480 €
<b>Total</b>	<b>481 513€</b>	<b>480 000 €</b>	<b>- 1 513 €</b>

## **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante**

Les recettes ont été estimées légèrement à la baisse par rapport au réalisé 2020 au vu de la situation sanitaire.

## **Chapitre 76 – Produits financiers**

Sur ce chapitre nous percevons la participation d'EDF concernant la part des intérêts des emprunts, elle est donc identique à l'article 66111 des dépenses de fonctionnement.

## **Chapitre 77 – Produits exceptionnels**

Les recettes attendues à ce chapitre correspondent pour l'essentiel à des remboursements d'assurances suite à des sinistres et aux cessions de biens.

### **3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET RATIOS**

La section d'investissement s'équilibre à 7 087 000 €.

#### **A - VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET LES RATIOS :**

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2020 ainsi que les propositions pour l'année 2021.

Vue d'ensemble		Budget Primitif 2020 (en €)	Budget Primitif 2021 (en €)
<b>DEPENSES</b>		<b>7 472 000</b>	<b>7 087 000</b>
20	Immobilisations incorporelles	15 570	4 000
204	Subventions d'équipement versées	0	12 000
21	Immobilisations corporelles	96 450	233 500
23	Travaux en cours	371 540	394 660
	Opération d'équipement Espace Culturel 68	12 840	4 300
	Opération d'équipement Pôle Enfance 75	2 500	0
	Opération d'équipement Club House 77	40 000	15 300
	Opération d'équipement Parking Stade 78	0	0
	Opération liaison douce Sciotot 80	0	0
	Opération aménagement terrain tir à l'arc 81	190 000	186 100
	Opération Fusion Médiathèque Centre Multimédia 84	153 000	150 000
	Opération réaménagement accueil mairie 85	91 000	141 000
	Opération réhabilitation ancienne crèche 86		115 000
	Opération réaménagement MSP 87		78 600
10	Dotations, fonds diverses et réserves	0	12 000
16	Remboursement en capital de la dette	3 668 100.06	3 334 250.52
020	Dépenses imprévues	350 000	350 000
458103	Op. pour compte de tiers	6 500	0
	<i>Opérations d'ordre</i>	0	0
	Restes à réaliser	2 474 499.94	2 056 289.48
<b>RECETTES</b>		<b>7 472 000</b>	<b>7 087 000</b>
13	Subventions d'équipement	228 300	251 525
16	Emprunts	2 100 000	1 950 000
10	FCTVA/Taxe Aménagement	166 790	78 328.26
024	Produits des cessions	5 000	5 000
458203	Op. pour compte de tiers	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	260 082.79	274 439.58
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0
	Restes à réaliser	2 572 020.80	2 320 494.80
	<i>Résultat reporté</i>	2 139 806.41	2 207 212.36

Ratios	BP 2020	BP 2021	Variation	Ratios moyens strate
Dépenses d'équipement brut/pop*	420.07 €	447.02 €	+ 26.95 €	447 €
Encours de la dette/pop**	984.90 €	915.25 €	- 69.65 €	703 €

\*ce ratio appréhende le montant des dépenses d'équipement par habitant de la commune

\*\* ce ratio apprécie l'encours de la dette par habitant au sein de la commune.

## **B - DEPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Les principaux restes à réaliser 2020 :

- Frais d'études	23 740 €
- Mobilier	3 678 €
- Divers matériels	8 518 €
- Divers travaux	5 733 €
- Aménagement de terrains	8 782 €
- Club house	53 272 €
- Emprunts de l'espace culturel et logement rue des écoles :	1 950 000 €

Les grandes lignes du programme d'investissement 2021 :

- Club House	15 300 €
- Terrain tir à l'arc	186 000 €
- Fusion médiathèque centre multimédia	150 000 €
- Voirie	75 700 €
- Réaménagement Accueil Mairie	141 000 €
- Réhabilitation ancienne crèche	115 000 €
- Remboursement Emprunt Pôle Enfance	68 500 €
- Réaménagement MSP	78 600 €
- Travaux (hors opérations)	126 000 €
- Acquisition tracteur	120 000 €
- Acquisition matériel technique	30 500 €

## **C - RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Les principaux restes à réaliser 2020 :

- Emprunts de l'espace culturel et logement rue des écoles	1 950 000 €
- DETR Liaison Douce Scioto	84 108 €
- Fonds de concours CAC Club House	50 000 €
- DETR Club House	100 000 €
- Subvention FFF Club house	24 000 €
- Fonds de concours CAC Tir à l'Arc	24 000 €
- DETR Tir à l'Arc	24 290 €
- Aménagement foncier (remembrement)	64 096.80 €

Les recettes 2021 pour financer les nouveaux investissements sont :

- Subventions EDF emprunts « Grand Chantier »	228 300 €
- FCTVA	65 900 €

- Emprunt	1 950 000 €
- Subvention Agence Nationale du Sport Aire de Tir à l'Arc	18 000 €
- Taxe d'Aménagement	12 000 €
- DETR travaux Mezzanine Bâtiment Service Technique	4 525 €